

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture :
083-248300543-20221215-lmc1184665-BF-1-1
Date de validation par la préfecture : mardi 20 décembre 2022
Date d'affichage : 22/12/2022

**CONSEIL METROPOLITAIN DU
JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022**

**NOMBRE D'ELUS METROPOLITAINS
EN EXERCICE : 81**

QUORUM : 41

Le Conseil Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué le jeudi 15 décembre 2022, a été assemblé sous la présidence de Monsieur Hubert FALCO.

Secrétaire de Séance : VEYRAT-MASSON Béatrice

PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
69	11	1

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 22/12/340

**BUDGET ANNEXE TOULON
PORT DE COMMERCE
VOTE DU BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2023**

PRESENTS :

Mme Geneviève LEVY, M. Yannick CHENEVARD, M. Thierry ALBERTINI, M. Ange MUSSO, M. Robert BENEVENTI, M. Gilles VINCENT, M. Jean-Sébastien VIALATTE, M. Robert CAVANNA, M. Hubert FALCO, M. Laurent JEROME, Mme Brigitte GENETELLI, Mme Isabelle MONFORT, M. Franck CHOUQUET, M. Jean-Louis MASSON, M. Yann TAINGUY, Mme Audrey PASQUALI-CERNY, M. Christophe MORENO, Mme Valérie RIALLAND, Mme Nadine ESPINASSE, M. Francis ROUX, Mme Edwige MARINO, Mme Chantal PORTUESE, Mme Amandine LAYEC, M. Amaury NAVARRANNE, Mme Virginie PIN, Mme Rachel ROUSSEL, Mme Magali TURBATTE, Mme Sylvie LAPORTE, Mme Anaïs DIR, Mme Corinne JOUVE, Mme Claude GALLI-ARNAUD, M. Pierre BONNEFOY, M. Bruno ROURE, M. Joël TONELLI, Mme Kristelle VINCENT, Mme Sandra TORRES, Mme Christine SINQUIN, M. Joseph MINNITI, M. Cheikh MANSOUR, Mme Corinne CHENET, M. Guillaume CAPOBIANCO, Mme Héléne ARNAUD-BILL, Mme Marie-Hélène CHARLES, Mme Valérie BATESTI, M. Philippe BERNARDI, M. Laurent CUNEO, M. Arnaud LATIL, Mme Delphine GROSSO, M. Patrice CAZAUX, Mme Josy CHAMBON, M. Luc DE SAINT-SERNIN, Mme Pascale JANVIER, M. Erick MASCARO, Mme Cécile MUSCHOTTI, M. Albert TANGUY, Mme Béatrice VEYRAT-MASSON, M. Jean-David MARION, Mme Josée MASSI, M. Philippe LEROY, Mme Béatrice BROTONS, Mme Valérie MONDONE, Mme Nathalie BICAIS, M. Jean-Pierre COLIN, M. Jean-Pierre GIRAN, M. Bernard ROUX, M. Jean-Pierre EMERIC, Mme Anne-Marie METAL, M. Christian SIMON, M. Gilles BALDACCHINO.

REPRESENTES :

M. Anthony CIVETTINI ayant donné pouvoir à M. Philippe LEROY, M. Emilien LEONI ayant donné pouvoir à Mme Brigitte GENETELLI, M. Hervé STASSINOS ayant donné pouvoir à M. Hubert FALCO, Mme Dominique ANDREOTTI ayant donné pouvoir à Mme Audrey PASQUALI-CERNY, M. Mohamed MAHALI ayant donné pouvoir à Mme Valérie MONDONE, M. François CARRASSAN ayant donné pouvoir à M. Francis ROUX, Mme Marie-Claude PAGANELLI-ARGOLAS ayant donné pouvoir à M. Joseph MINNITI, M. Laurent BONNET ayant donné pouvoir à M. Erick MASCARO, M. Amaury CHARRETON ayant donné pouvoir à M. Yannick CHENEVARD, Mme Basma BOUCHKARA ayant donné pouvoir à Mme Chantal PORTUESE, Mme Véronique BERNARDINI ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre GIRAN.

ABSENT :

M. Michel DURBANO.

Séance Publique du 15 décembre 2022

N° D' O R D R E : 22/12/340

**O B J E T : BUDGET ANNEXE TOULON PORT DE COMMERCE
VOTE DU BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2023**

LE CONSEIL METROPOLITAIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5217-1, L5211-1, L2121-22-1 et L.1612-1 à 1612-20,

VU le décret n° 2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le projet de Budget Primitif du budget annexe Toulon port de commerce,

VU l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 5 décembre 2022.

CONSIDERANT les prévisions présentées par les services, il convient d'examiner le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 du budget annexe Toulon port de commerce qui s'établit comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	7 129 100,00	7 129 100,00
INVESTISSEMENT	9 723 525,00	9 723 525,00
TOTAUX	16 852 625,00	16 852 625,00

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant de **16 852 625,00 €**.

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à hauteur de 7 129 100,00 €.

1 - LES DEPENSES

Le **chapitre 011** s'élève à 4 768 432,00 €. Il comprend l'ensemble des charges générales de fonctionnement et notamment :

- Les dépenses d'entretien et réparations des installations portuaires pour 1 492 930,00 € ;
- Les impôts et taxes pour 919 692,00 € ;
- Les frais de gardiennage pour 640 000,00 € ;
- Le futur marché de remorquage à compter de 2023 est estimé à 400 000,00 € ;
- Les consommations de fluides pour 350 000,00 € ;
- La maintenance des bâtiments et installations pour 325 950,00 €.

Au **chapitre 012** figure le remboursement au budget principal des charges du personnel affecté à l'activité du port pour 961 168,00 €.

Au **chapitre 65**, sont inscrits 265 000,00 € pour le reversement de recettes de droits de ports au budget du port du Lazaret ainsi qu'au concessionnaire.

Au **chapitre 66**, les intérêts sur emprunts s'élèvent à 126 000,00 €.

Au **chapitre 67**, les charges exceptionnelles sont inscrites pour 10 000,00 €.

Le **chapitre 042** enregistre les dotations aux amortissements pour 998 500,00 €.

2 - LES RECETTES

Les recettes sont constituées par :

- Les recettes de prestations portuaires au compte 706 pour un montant de 982 000,00 € ;
- Les recettes de locations d'occupations temporaires au compte 7083 pour un montant de 950 000,00 € ;
- Les recettes de remboursement de frais au compte 7087 pour un montant de 803 600,00 € correspondant essentiellement au remboursement des taxes foncières par le concessionnaire ;
- Les produits des droits de port versés par les transporteurs publics de passagers au compte 751 pour un montant de 3 900 000,00 € ;
- La redevance domaniale versée par le concessionnaire au compte 757 pour un montant de 251 500,00 €.

Au **chapitre 042** figurent les opérations d'ordre de transfert des subventions d'équipement pour 242 000,00 €.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre à hauteur de 9 723 525,00 €.

1 - LES DEPENSES

Le budget comprend aux **chapitres 20, 21 et 23**, les crédits de paiement des opérations suivantes :

Autorisation de programme « connexion électrique des navires à quai du port de Toulon Côte d'Azur » pour 3 314 000,00 €.

Les autres opérations d'équipement prévues sont principalement les suivantes :

- Les études d'aménagements et la mise en place d'un plan programmatique patrimonial pour 280 000,00 € ;
- Les études et travaux pour la relocalisation de la capitainerie pour 846 000,00 € ;
- Les travaux relatifs au projet MEUST pour 560 000,00 € ;
- Les travaux portuaires (défenses, bollards et poutres de couronnement) pour 1 594 000,00 €.

Au **chapitre 16**, le remboursement du capital de la dette se monte à 610 000,00 €.

Au **chapitre 040** figurent les opérations d'ordre de transfert des subventions d'équipement pour 242 000,00 €.

Enfin, un montant de 400 000,00 € est inscrit au **chapitre 041** pour les écritures d'ordre budgétaires destinées aux remboursements des avances forfaitaires sur marchés.

2 - LES RECETTES

Le **chapitre 040** enregistre les dotations aux amortissements pour 998 500,00 €.

Concernant l'opération d'électrification des quais, sont inscrites au **chapitre 13**, les subventions nouvellement attribuées :

- Subvention DSIL de l'état 2022 pour 431 898,00 € ;
- Subvention FEDER pour 4 293 127,00 € ;
- Subvention du département pour 3 600 000,00 €.

On retrouve au **chapitre 041** la compensation des opérations retracées au même chapitre en dépenses d'investissement.

Tels sont les éléments du projet de budget primitif pour l'exercice 2023.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Chapitre	Libellé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	998 500,00
011	Charges à caractère général	4 768 432,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	961 168,00
65	Autres charges de gestion courante	265 000,00
66	Charges financières	126 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00
	Somme :	7 129 100,00

RECETTES :

Chapitre	Libellé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	242 000,00
70	Ventes et prestations de services	2 735 600,00
75	Autres produits de gestion courante	4 151 500,00
	Somme :	7 129 100,00

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	242 000,00
041	Opérations d'ordre patrimoniales	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	610 000,00
20	Immobilisations incorporelles	393 624,00
21	Immobilisations corporelles	1 955 901,00
23	Immobilisations en cours	6 122 000,00
	Somme :	9 723 525,00

RECETTES :

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	998 500,00
041	Opérations d'ordre patrimoniales	400 000,00
13	Subventions	8 325 025,00
	Somme :	9 723 525,00

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1

D'ADOPTER l'exposé ci-dessus.

ARTICLE 2

D'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2023 du budget annexe du port de commerce de Toulon.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à Toulon, le 15 décembre 2022

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



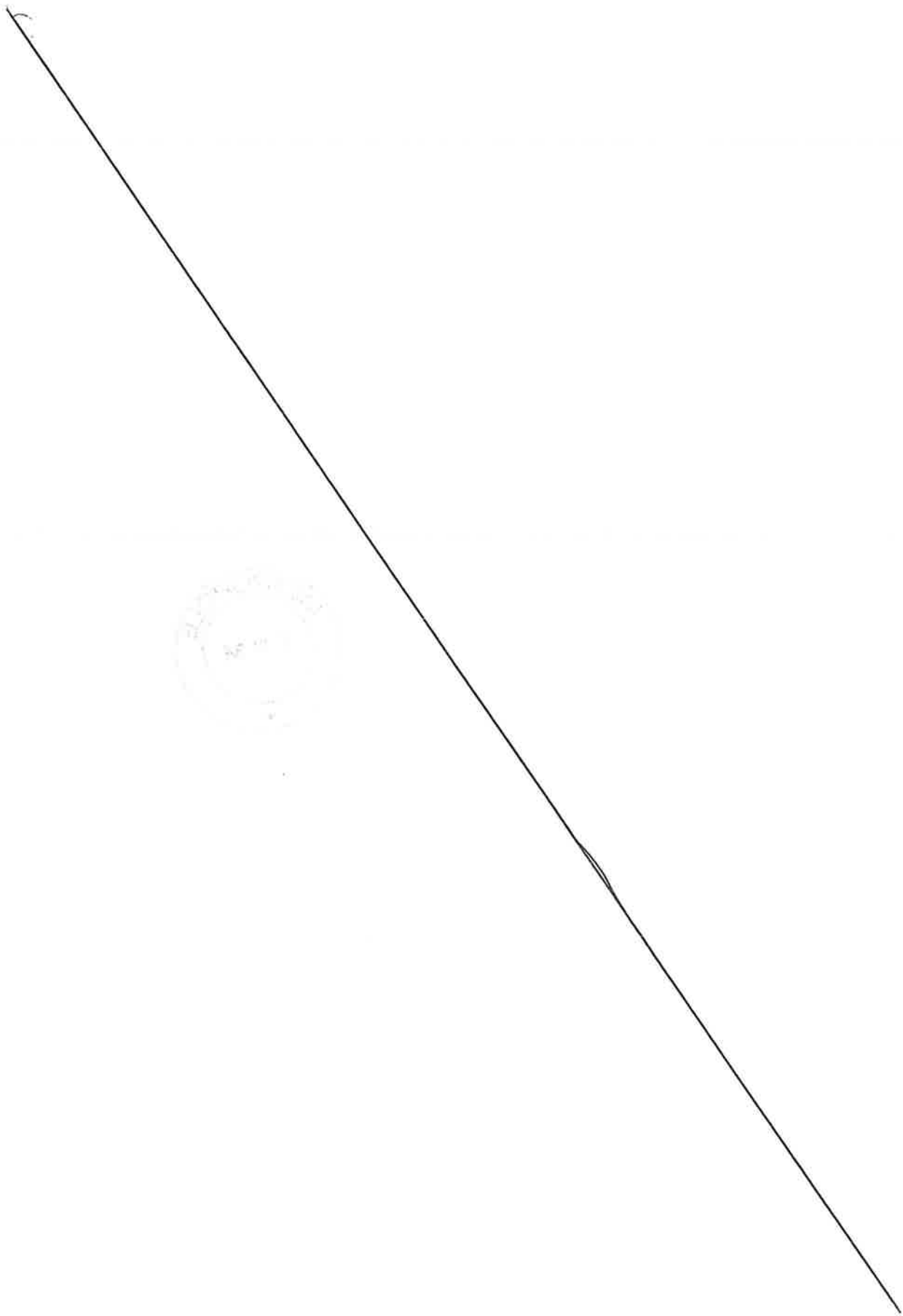
POUR 75

CONTRE 2

Monsieur Anthony CIVETTINI, Monsieur Philippe LEROY.

ABSTENTION 3

Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL,
Monsieur Gilles BALDACCHINO.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24830054300282	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE Toulon Provence Méditerranée
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE TOULON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : B.A. Toulon Port de commerce (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 24

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 26

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 27

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 28

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 29

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 30

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 31

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 129 100,00	7 129 100,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
P		=	=
R	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	7 129 100,00	7 129 100,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 723 525,00	9 723 525,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
P		=	=
R	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 723 525,00	9 723 525,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 852 625,00	16 852 625,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 119 201,00	0,00	4 768 432,00	4 768 432,00	4 768 432,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	920 573,00	0,00	961 168,00	961 168,00	961 168,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 304 774,00	0,00	5 994 600,00	5 994 600,00	5 994 600,00
66	Charges financières	155 726,00	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
67	Charges exceptionnelles	29 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 489 500,00	0,00	6 130 600,00	6 130 600,00	6 130 600,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	36 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 550 000,00		998 500,00	998 500,00	998 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 586 000,00		998 500,00	998 500,00	998 500,00
TOTAL		6 075 500,00	0,00	7 129 100,00	7 129 100,00	7 129 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 129 100,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 599 000,00	0,00	2 735 600,00	2 735 600,00	2 735 600,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 251 500,00	0,00	4 151 500,00	4 151 500,00	4 151 500,00
Total des recettes de gestion des services		5 850 500,00	0,00	6 887 100,00	6 887 100,00	6 887 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 850 500,00	0,00	6 887 100,00	6 887 100,00	6 887 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	225 000,00		242 000,00	242 000,00	242 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		225 000,00		242 000,00	242 000,00	242 000,00
TOTAL		6 075 500,00	0,00	7 129 100,00	7 129 100,00	7 129 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 129 100,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	756 500,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 167 624,85	0,00	393 624,00	393 624,00	393 624,00
21	Immobilisations corporelles	450 456,15	0,00	636 000,00	636 000,00	636 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 649 000,00	0,00	7 441 901,00	7 441 901,00	7 441 901,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 267 081,00	0,00	8 471 525,00	8 471 525,00	8 471 525,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	598 919,00	0,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	598 919,00	0,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 866 000,00	0,00	9 081 525,00	9 081 525,00	9 081 525,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	225 000,00		242 000,00	242 000,00	242 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	925 000,00		642 000,00	642 000,00	642 000,00
	TOTAL	15 791 000,00	0,00	9 723 525,00	9 723 525,00	9 723 525,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 723 525,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	8 372 000,00	0,00	8 325 025,00	8 325 025,00	8 325 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 505 000,00	0,00	8 325 025,00	8 325 025,00	8 325 025,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 505 000,00	0,00	8 325 025,00	8 325 025,00	8 325 025,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	36 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 550 000,00		998 500,00	998 500,00	998 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 286 000,00		1 398 500,00	1 398 500,00	1 398 500,00
	TOTAL	15 791 000,00	0,00	9 723 525,00	9 723 525,00	9 723 525,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 723 525,00
---	---------------------

Pour information :

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Toulon Port de commerce - BP - 2023

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

756 500,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 768 432,00		4 768 432,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	961 168,00		961 168,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	265 000,00		265 000,00
66	Charges financières	126 000,00	0,00	126 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	998 500,00	998 500,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 130 600,00	998 500,00	7 129 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 129 100,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	242 000,00	242 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	610 000,00	0,00	610 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	393 624,00	0,00	393 624,00
21	Immobilisations corporelles (6)	636 000,00	0,00	636 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 441 901,00	400 000,00	7 841 901,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat* des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	9 081 525,00	642 000,00	9 723 525,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 723 525,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 735 600,00		2 735 600,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 151 500,00		4 151 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	242 000,00	242 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	6 887 100,00	242 000,00	7 129 100,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 129 100,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 325 025,00	0,00	8 325 025,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	400 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		998 500,00	998 500,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	8 325 025,00	1 398 500,00	9 723 525,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 723 525,00
---	---------------------

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Toulon Port de commerce - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 119 201,00	4 768 432,00	4 768 432,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	225 000,00	350 000,00	350 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6066	Carburants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	2 500,00	2 500,00
6132	Locations immobilières	2 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	23 500,00	25 500,00	25 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	787 000,00	1 492 930,00	1 492 930,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	283 513,00	325 950,00	325 950,00
6161	Multirisques	12 000,00	12 000,00	12 000,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	0,00
618	Divers	948,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	62 750,00	109 600,00	109 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6233	Foires et expositions	34 500,00	34 500,00	34 500,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	7 500,00	3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions	8 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	50 760,00	760,00	760,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	59 500,00	45 000,00	45 000,00
6282	Frais de gardiennage	640 000,00	640 000,00	640 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	20 500,00	728 500,00	728 500,00
63512	Taxes foncières	786 000,00	919 692,00	919 692,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	630,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	920 573,00	961 168,00	961 168,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	920 573,00	961 168,00	961 168,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	265 000,00	265 000,00	265 000,00
6518	Autres	265 000,00	263 000,00	263 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 304 774,00	5 994 600,00	5 994 600,00
66	Charges financières (b) (8)	155 726,00	126 000,00	126 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	135 807,00	105 000,00	105 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	19 919,00	21 000,00	21 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	29 000,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	29 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 489 500,00	6 130 600,00	6 130 600,00
023	Virement à la section d'investissement	36 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 550 000,00	998 500,00	998 500,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 550 000,00	998 500,00	998 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 586 000,00	998 500,00	998 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 586 000,00	998 500,00	998 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 075 500,00	7 129 100,00	7 129 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Toulon Port de commerce - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			7 129 100,00
---	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	21 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	21 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 599 000,00	2 735 600,00	2 735 600,00
706	Prestations de services	922 000,00	982 000,00	982 000,00
7083	Locations diverses	920 000,00	950 000,00	950 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	803 600,00	803 600,00
7087	Remboursement de frais	757 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 251 500,00	4 151 500,00	4 151 500,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	3 000 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	251 500,00	251 500,00	251 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 850 500,00	6 887 100,00	6 887 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 850 500,00	6 887 100,00	6 887 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	225 000,00	242 000,00	242 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	225 000,00	242 000,00	242 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		225 000,00	242 000,00	242 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 075 500,00	7 129 100,00	7 129 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 129 100,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 167 624,85	393 624,00	393 624,00
2031	Frais d'études	2 122 624,85	358 624,00	358 624,00
2033	Frais d'insertion	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	25 000,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	450 456,15	636 000,00	636 000,00
2111	Terrains nus	80 000,00	80 000,00	80 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	50 000,00	52 000,00	52 000,00
2131	Bâtiments	15 000,00	40 000,00	40 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	75 000,00	75 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	250 000,00	250 000,00	250 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	55 456,15	139 000,00	139 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 649 000,00	7 441 901,00	7 441 901,00
2313	Constructions	11 649 000,00	7 441 901,00	7 441 901,00
Total des dépenses d'équipement		14 267 081,00	8 471 525,00	8 471 525,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	598 919,00	610 000,00	610 000,00
1641	Emprunts en euros	598 919,00	425 000,00	425 000,00
1687	Autres dettes	0,00	185 000,00	185 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		598 919,00	610 000,00	610 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 866 000,00	9 081 525,00	9 081 525,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	225 000,00	242 000,00	242 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	225 000,00	242 000,00	242 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	63 000,00	242 000,00	242 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	83 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	15 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	26 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	38 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	700 000,00	400 000,00	400 000,00
2313	Constructions	700 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		925 000,00	642 000,00	642 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 791 000,00	9 723 525,00	9 723 525,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 723 525,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	8 372 000,00	8 325 025,00	8 325 025,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	875 000,00	431 898,00	431 898,00
1312	Subv. équipt Régions	279 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	508 000,00	4 293 127,00	4 293 127,00
1318	Autres subventions d'équipement	3 110 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 133 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 133 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 505 000,00	8 325 025,00	8 325 025,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 505 000,00	8 325 025,00	8 325 025,00
021	Virement de la section d'exploitation	36 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 550 000,00	998 500,00	998 500,00
28031	Frais d'études	800 000,00	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	3 000,00	3 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	130 000,00	235 000,00	235 000,00
28131	Bâtiments	40 000,00	30 000,00	30 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 000,00	30 000,00	30 000,00
28138	Autres constructions	235 000,00	345 000,00	345 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	155 000,00	165 000,00	165 000,00
28182	Matériel de transport	1 000,00	5 000,00	5 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	500,00	500,00
28188	Autres	118 000,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 586 000,00	998 500,00	998 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	700 000,00	400 000,00	400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	700 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 286 000,00	1 398 500,00	1 398 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 791 000,00	9 723 525,00	9 723 525,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 723 525,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 585 000,00									
164.1 Emprunts en euros (total)					8 585 000,00									
0601761505 (CALYON32)	Crédit Agricole	25/07/2018	2018-09-01	01/09/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,540	1,540		A	P	O	A-1
MON517093 (BPOSTALE7)	Banque Postale	17/05/2016	2016-11-01	01/11/2017	2 285 000,00	F	FIXE	1,330	1,332		A	C	O	A-1
MON526921 (BPOSTALE15)	Banque Postale	01/07/2019	2019-07-23	01/08/2020	1 500 000,00	F	FIXE	1,240	1,258		A	C	O	A-1
MON532082 (BPOSTALE14)	Banque Postale	26/11/2019	2019-12-13	01/04/2020	500 000,00	F	FIXE	0,650	0,661		T	C	O	A-1
MON539966 (535689) (BPOSTALE16)	Banque Postale	17/12/2020	2020-12-31	01/06/2021	1 000 000,00	F	FIXE	0,570	0,580		T	C	O	A-1
MON541773 (540384) (BPOSTALE20)	Banque Postale	16/12/2021	2021-12-24	01/04/2022	1 300 000,00	F	FIXE	0,680	0,692		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 393 920,99									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Toulon Port de commerce - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1687 Autres dettes (total)					1 393 920,99								
Formes01 (LASEYNE5)	COMMUNE DE LA SEYNE SUR MER	18/11/2017	2017-12-31	31/12/2018	1 393 920,99	F	FIXE	4,000	4,001	A	P	O	A-1
Total général					9 978 920,99								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 116 852,26				420 832,11	79 075,67	0,00	20 762,21	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 116 852,26				420 832,11	79 075,67	0,00	20 762,21	
0601761505 (CALYON32)	N	0,00	A-1	1 647 352,26	15,67	F	FIXE	1,540	25 389,22	0,00	7 986,29	
MON617093 (BPOSTALE7)	N	0,00	A-1	1 599 500,00	13,83	F	FIXE	1,330	21 273,35	0,00	3 292,31	
MON526921 (BPOSTALE15)	N	0,00	A-1	1 275 000,00	16,58	F	FIXE	1,240	16 029,58	0,00	6 324,00	
MON632082 (BPOSTALE14)	N	0,00	A-1	431 250,00	17,00	F	FIXE	0,650	2 780,22	0,00	674,83	
MON636966 (535689) (BPOSTALE16)	N	0,00	A-1	912 500,00	18,17	F	FIXE	0,570	5 184,83	0,00	423,34	
MON641773 (540384) (BPOSTALE20)	N	0,00	A-1	1 251 250,00	19,00	F	FIXE	0,680	8 458,47	0,00	2 061,44	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		574 543,94				184 054,30	22 981,76	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		574 543,94				184 054,30	22 981,76	0,00	0,00	
Formes01 (LASEYNE5)	N	0,00	A-1	574 543,94	3,00	F	FIXE	4,000	22 981,76	0,00	0,00	
Total général		0,00		7 691 396,20				604 886,41	102 057,43	0,00	20 762,21	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors-zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 691 396,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	11/05/2017
L	Logiciels	2	11/05/2017
L	Bâtiment maçonnerie béton	50	11/05/2017
L	Bâtiment métallique	40	11/05/2017
L	Bâtiment bois	30	11/05/2017
L	Bâtiment préfabriqué	10	11/05/2017
L	Chaussée - Terre pleins - Aire de carénage	30	11/05/2017
L	Voie ferrée - Voie de grue	30	11/05/2017
L	Infrastructure de voie ferrée	40	11/05/2017
L	Moyens d'amarrage	15	11/05/2017
L	Signalisation maritime	15	11/05/2017
L	Ouvrages de protection	50	11/05/2017
L	Quai maçonnerie béton	50	11/05/2017
L	Quai palplanches	40	11/05/2017
L	Fosse de levage	50	11/05/2017
L	Duc d'albe	30	11/05/2017
L	Cale de mise à l'eau	30	11/05/2017
L	Protection cathodique	10	11/05/2017
L	Défense d'accostage	5	11/05/2017
L	Ponton fixe	30	11/05/2017
L	Panne flottante	20	11/05/2017
L	Installations de voirie	20	11/05/2017
L	Plantation	15	11/05/2017
L	Signalisation terrestre	10	11/05/2017
L	Autres agencements de terrain	15	11/05/2017
L	Réseaux d'assainissement, d'eau, électriques, téléphoniques	15	11/05/2017
L	Clôture	15	11/05/2017
L	Installation d'avitaillement	15	11/05/2017
L	Installation de vidéo-surveillance	15	11/05/2017
L	Installations et aménagements des bâtiments	10	11/05/2017
L	Ascenseur	20	11/05/2017
L	Véhicule terrestre - Chariot élévateur	5	11/05/2017
L	Bateau de servitude	10	11/05/2017
L	Navire	30	11/05/2017
L	Mobilier et matériel de bureau	10	11/05/2017
L	Matériel informatique et bureautique	5	11/05/2017
L	Grue de quai - Portique	20	11/05/2017
L	Palan - Treuil - Elingue	5	11/05/2017
L	Gros outillage	10	11/05/2017
L	Petit outillage	5	11/05/2017
L	Matériel de stockage	10	11/05/2017
L	Matériel radioélectrique	10	11/05/2017
L	Barrière et passerelle mobiles	10	11/05/2017
L	Collecteurs huile en acier	10	11/05/2017
L	Autres matériels	5	11/05/2017

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Toulon Port de commerce - BP - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Terrain nu	0	11/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		94 975,00	94 975,00	0,00	94 975,00
Dépréciations des comptes clients	0,00	31/12/2017	94 975,00	94 975,00	0,00	94 975,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		94 975,00	94 975,00	0,00	94 975,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		852 000,00	I 852 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		610 000,00	610 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	425 000,00	425 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	185 000,00	185 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		242 000,00	242 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	242 000,00	242 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	852 000,00	0,00	0,00	852 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		998 500,00	III 998 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		998 500,00	998 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	120 000,00	120 000,00
28033	Frais d'insertion	3 000,00	3 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	235 000,00	235 000,00
28131	Bâtiments	30 000,00	30 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 000,00	30 000,00
28138	Autres constructions	345 000,00	345 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	165 000,00	165 000,00
28182	Matériel de transport	5 000,00	5 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	500,00	500,00
28188	Autres	65 000,00	65 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	998 500,00	0,00	0,00	0,00	998 500,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	852 000,00
Ressources propres disponibles	IV	998 500,00
Solde	V = IV – II (6)	146 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
50128 Darse des cabliers Quai A Briand	5 500 000,00	0,00	5 500 000,00	353 756,85	74 624,85	5 146 243,15
50115 Darse des cabliers Quai Nord	4 200 000,00	0,00	4 200 000,00	330 000,00	0,00	3 870 000,00
60200 Electrification des quais de TCA	20 665 000,00	0,00	20 665 000,00	17 300 000,00	3 314 000,00	51 000,00
50130 Etudes Terminal commerce Brégaillon	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	300 000,00	0,00	1 700 000,00
60201 Môle croisières TCA	34 000 000,00	0,00	34 000 000,00	2 061 016,88	0,00	31 938 983,12

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur territorial	A	1	63 000,00
Ingénieur principal	A	1	95 000,00
Ingénieur en chef	A	2	151 000,00
Ingénieur	A	1	48 000,00
Attaché Territorial	A	3	143 000,00
Rédacteur	B	1	44 000,00
Technicien territorial	B	2	102 000,00
Adjoint technique	C	2	74 000,00
Adjoint administratif	C	3	94 000,00
Agent de Maîtrise	C	3	147 168,00
TOTAL GENERAL	A B C	19	961 168,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .